

Instance de concertation et de suivi des activités maritimes

Parc éolien en mer du Tréport

Réunion d'installation
du 2 Octobre 2014
Préfecture de Région

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Haute-Normandie

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

L'instance de concertation et de suivi des activités maritimes

■ Son objet :

- assurer le suivi du parc tout au long de sa vie (conception, réalisation, exploitation),
- être une instance d'échanges et d'information entre le porteur de projet, les services de l'État et les acteurs locaux concernés sur :
 - l'avancement du projet,
 - ses impacts sur l'activité maritime, socio-économique, sur l'environnement,
- être une instance de proposition pour la réalisation d'éventuelles études complémentaires pour l'évaluation et le suivi des impacts et mesures d'atténuation envisagées.

L'instance de concertation et de suivi des activités maritimes

■ Son fonctionnement :

- Co-présidence Préfet de Région / Préfet maritime
- Composée de représentants :
 - État et ses établissements publics,
 - Collectivités locales,
 - Acteurs associatifs,
 - Acteurs socio-économiques
- Fréquence : a minima une réunion annuelle
- une déclinaison opérationnelle sous format de comités techniques spécifiques

L'instance de concertation et de suivi des activités maritimes

■ Les comités techniques :

- Une organisation souple, évolutive, adaptée à l'évolution du projet et aux problématiques rencontrées,
- Un format opérationnel permettant un travail en séance avec des partenaires ciblés,
- Des thématiques spécifiques pour traiter des sujets :
 - **Environnement**
 - **Sécurité maritime**
 - **Impacts socio-économiques**
 - **ressource halieutique**
 - **Raccordement à terre**
 - **procédures administratives**
 - **installations industrielles au Havre**

Le calendrier prévisionnel

	2014				2015					
	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin
Comité de suivi et de concertation		◆								
Environnement		◆							◆	
Sécurité maritime				◆				◆		
Impacts socio-économiques							◆			
Ressource halieutique			◆						◆	
Raccordement à terre				◆						
Procédures administratives		◆					◆			
Installations industrielles au Havre			◆							
Concertation RTE « Fontaine »					◆					

Les principaux jalons du projet

- **T0** : juin 2014
- **T0 + 6** (déc. 2014) : saisine de la CNDP
- **T0 + 24** (juin 2016) : levée des risques avec fournitures d'études
- **T0 + 30** (déc. 2016) : projet de demande d'autorisation (loi sur l'eau et occupation du DPM). Fourniture des accords industriels
- **T0 + 36** (juin 2017) : dépôt des demandes d'autorisation
- **T0 + 87** (sept. 2021) : mise en service de 40 % du parc
- **T0 + 99** (sept. 2022) : mise en service de 90 % du parc
- **T0 + 111** (sept 2023) : mise en service de 100 % du parc